



Association AVPAV

C/O Atelier d'Architecture Thomas JOULIE
40, rue Barthou 26000 - VALENCE

Assemblée générale ordinaire le 27 avril 2026 à 17h30

A la Comédie de Valence (place Charles Huguenel)

Présents :

Adhérents : Thomas Joulie Président, Dominique Joulie Trésorier, Chantal Burgard secrétaire, Viviane Rageau Administratrice, Daphné Michelas, Claire Barthélemy, Annie Friche, Hélène Moulins Stanislas, Albert Cessieux, Ghislain Boissonnier-Pons, Karine Boinot, Noël Cessieux.

Adhérents représentés : Bénédicte Reinard ; Anne Hortense Joulie Parisot ; Philippe Aramel, architecte des bâtiments de France ; Francklin Joulie, Jacqueline Joulie.

Invités présents : Marie Françoise Pascal, maire adjoint, chargée des affaires culturelles et du patrimoine, Julien Mathieu, Blandine Fabry.

Excusés : Benoît Charenton.

1. Rapport moral du président concernant l'exercice 2025

Le président, Thomas Joulie, souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie la Comédie pour son accueil et son aide technique. Il salue la présence de Marie Françoise Pascal et souligne que sa nouvelle délégation au « patrimoine », en plus de sa délégation culturelle en général, est de bon augure.

Il passe ensuite la parole à Madame Pascal :

Celle-ci ne cache pas à l'assemblée que ses atouts dans cette nouvelle délégation seront sa curiosité, son envie de découvrir, d'écouter, d'accompagner, soutenir les nombreux acteurs qui travaillent sur le sujet du patrimoine historique à Valence, notamment les associations qui portent la Revue Drômoise ou Etudes Drômoise, ou revues numériques telles que Qui+Est, ou encore Mémoires de la Drôme, l'AVPAV, Bien sûr, il y a aussi les services telles que Valence-Pays d'art et d'histoire - les Archives ...

Tous font un travail conséquent et remarquable sur notre patrimoine commun, notre mémoire, l'histoire de notre territoire. Il y a de nombreuses publications, conférences, expositions. C'est une mise en valeur, et une approche pédagogique pour tous les publics.

Enfin, Madame Pascal va s'efforcer de rencontrer, dans les prochaines semaines, tous ces acteurs pour mieux connaître leurs projets et envisager des synergies de partenariats susceptibles de donner d'avantages de visibilité à leurs actions. Sa présence à cette AG s'inscrit dans cette démarche et à la lecture de son ordre du jour, elle mesure la diversité des thèmes et des sujets sur lesquels l'AVPAV travaille.

A. Activités 2025.

1. Automne 2025.

Le musée de Valence a organisé, dans le cadre de la manifestation nationale sur le centenaire de l'art déco, une exposition intitulée : l'art déco des régions : modernités méconnues. **Daphné Michelas** nous a rappelé les 4 architectes Valentinois de cette période et sa participation avec Viviane Rageau au catalogue de l'exposition de très belle qualité. Le fonds Rey/ Joulie a prêté ses dessins pour illustrer la production de l'époque et Daphné rappelle combien le traitement des dessins pour l'exposition (mise sous marquise) les magnifie pour la mise au regard du public. La fréquentation de l'exposition s'inscrit dans les très bons scores avec 18 000 ? entrées, ce qui pour nous doit encourager la puissance publique à valoriser la production locale, comme faisant partie de l'identité du territoire.

2. Décembre 2025.

Ruben, un stagiaire de 3ème en observation d'entreprise, au cabinet Joulie, a passé une journée aux archives départementales pour inventorier, très partiellement, le fonds Jean Pierre Joulie. Comme toujours les belles trouvailles n'ont pas manqué dont celle, surprenante, support de cette invitation à cette présente AG. Plus encore la pédagogie de cette action était de sensibiliser ce jeune stagiaire à tous les soins que prend la collectivité pour entretenir sa mémoire. Et que sa famille en fasse partie n'est pas sans donner une humanité concrète à cette mémoire. L'intérêt est aussi de garder conscient à l'esprit tout le travail qu'il reste à faire sur ce fonds.

3. Production numérique - news letter et blog archival.

Jean Pierre Bos. a fidèlement contribué à entretenir le pôle ressources de l'AVPAV , en éditant les fiches sur l'église d'Alboussière et sur l'église Ste Catherine-Labouré écrites par Chantal Burgard. C'est l'occasion de jeter un œil sur l'ensemble de ces ressources et de constater à la fois leurs qualités et leurs richesses. La question est de savoir comment les mettre au service des chercheurs et in fine du public. Peut-être se rapprocher de la revue drômoise et d'une démarche entamée par Bruno Drogue sur la création d'une IA appliquée à l'histoire locale. A suivre.

La coopération avec la revue numérique « Qui + Est » qui œuvre aussi sur le patrimoine local en général, incluant notamment le patrimoine vivant est **saluée** très positivement.

4. Les deux numéros de la revue drômoise sur les journées d'étude de l'école de Valence et de Pierre- Marie Bossan.

Les contributions de chaque intervenant permettent à ces deux numéros de la revue de faire le point des connaissances actuelles sur les œuvres de PM Bossan dans le Rhône moyen et de la révélation de l'école de Valence par Annie Friche ; qui apporte aussi des précisions sur les diverses résidences de PM Bossan à Valence, en particulier à partir de 1873 où il est recensé à l'Arsenal , qui abrite son premier atelier dans la basse ville.Ses élèves garderont des liens étroits avec lui quand il se retirera à la Ciotat. Viviane Rageau et Daphné Michelas ont contribué aux travaux. On peut acheter les deux numéros à la Procure ou les commander en ligne sur le site.

La suite de ces journées d'étude va se concrétiser par un travail sur le 19 ème siècle valentinois qui est à venir.

5. Point d'étape sur la présentation de la découverte du fonds Louis Bozon par Viviane Rageau

A la suite de la conférence sur l'état des recherches concernant le Fonds Louis Bozon, propriété de la famille Férrière de Lassus à Chomérac, donnée à la médiathèque de Valence, le jeudi 23 Avril dernier et qui a réuni un public toujours manifestement ravi d'entretenir une relation suivie avec cet architecte Valentinois, il faut le dire très séduisant, Viviane Rageau a bien voulu ravir aussi le comité restreint, mais de haute qualité ! de cette assemblée générale.

En rappelant d'abord par la masse du fonds, mais aussi par sa diversité, (dessins de plans, dessins de modèles vivants ou de paysages, correspondances), toute l'incroyable richesse de ce fonds et donc son intérêt historique. Oui Louis Bozon nous plaît, après ses études parisiennes, et ses débuts dans des cabinets parisiens, signatures célèbres du moment, l'aventure de l'installation en Argentine, interrompue par la grande guerre, sombre période de sa vie qui le marquera à jamais et qui lui fera peut-être accepter ce qu'il ne voulait pas, revenir travailler à Valence. Ce dont nous nous félicitons au vu du résultat !

6 . Présentation par Chantal Burgard : L'église Ste Catherine Labouré à Valence.

Chantal Burgard s'occupe, au sein de l'AVPAV, de la médiation de l'architecture d'après-guerre. Tâche à la fois difficile car cette époque est mal perçue par l'opinion mais aussi passionnante pour justement faire (re) découvrir la production locale, les architectes qui l'ont portée et toutes les pertinences de cette architecture. Et il reste encore du travail, les élus et surtout ceux qui les conseillent n'ont pas hésité à démolir l'îlot Jourdan à Romans, véritable patrimoine des années 60, alors que des programmes de reconversion auraient permis non seulement de valoriser mais aussi de décarboner.

Le Fanal, construit dans les années 80, a été détruit aussi, le résultat n'est pas encore visible, mais là aussi le doute nous assaille quant au résultat final. Surtout quand on sait comment l'architecte disparaît de l'opération.

Chantal nous a présenté ses recherches sur l'église Ste Catherine-Labouré de Valence qu'elle a effectuées à partir du fonds Joulie, une cinquantaine de plans de son architecte Michel Joulie. Cette église a été l'objet d'une 5ème fiche de l'AVPAV.

Chantal a aussi présenté le prolongement de sa recherche sur d'autres églises du début des Trente Glorieuses qui présentaient des similitudes sur leurs parois, des résilles de béton et de verre: En effet, quelques années après la construction en 1956 de l'église Sainte-Catherine Labouré, sont édifiées les églises Saint-Jean-Marie-Vianney à Clermont-Ferrand en 1962 et Saint-Dominique en 1964 à Nîmes toutes deux construites par l'architecte Joseph Masotta, et construites dans les mêmes conditions : En effet, les commanditaires de ces trois églises ont demandé de « construire vite et à peu de frais » de nouvelles églises dans des quartiers périphériques en plein développement, comme à Valence, Clermont-Ferrand et Nîmes. . D'où l'emploi des modules de béton préfabriqués, qui permettent d'y intercaler des petites dalles de verre dont la lumière colorée unifie et allège les parois.

Ca a été aussi le cas pour de nombreuses églises de la Reconstruction comme celles de Caen de l'architecte Henri Bernard et du Havre d'Auguste Perret. D'ailleurs, comment ne pas noter l'influence d'Auguste Perret, qui a enseigné jusqu'en 1953 à l'Ecole des Beaux Arts de Paris, sur ces trois architectes qui y ont effectué leur formation d'architecte ?

En projet : une étude sur Ste Marie du Pouzin de Biny, de cette époque mais qui tente de se rapprocher du vernaculaire.

Merci Chantal !

7 . Présentation par Ghislain Boissonnier-Pons : les nouvelles galeries à Valence.

Architecte Lamaizière de Saint Etienne.

Pour faire suite à son entrée dans l'association Ghislain Boissonnier-Pons s'est proposé de réaliser un article sur les Nouvelles-galeries de Valence qui sera prochainement publié sur le site de l'association. Ghislain est un guide-conférencier qui a longtemps travaillé à mettre en valeur le patrimoine local au sein du service Pays d'art et d'histoire. Son travail et son attachement aux sources archivistiques lui ont permis retracer l'histoire de ce lieu emblématique du patrimoine valentinois, travail qui n'avait pas été fait jusqu'alors. L'opportunité de cet article fut l'occasion de reconsulter le fond Lamaizière à la recherche d'illustrations inédites. Ce fond, conservé aux Archives municipales de Saint-Etienne, rassemble les archives des architectes Lamaizière essentiellement connus pour être les architectes « historiques » des nouvelles Galeries en France. Et c'est à eux que furent confiés les travaux d'extension puis de reconstruction partielle du site à la suite de l'incendie qui toucha le bâti initialement conçu par Tracol. Cette visite lui a permis d'avoir accès à de nouvelles archives jusqu'alors inconnues. A voir donc si de nouvelles perspectives sur la connaissance du site vont s'ouvrir. Ghislain va donc documenter cela et en fonction des résultats, ce travail sera restitué prochainement.

Ghislain a aussi numérisé pour la rendre lisible, la correspondance de la « drôle de guerre » de Michel Joulie, période 39/juin 40. Merci de ce travail qui contribue à enrichir le fonds Rey/Joulie et confirmer son statut de pôle de ressources.

Tous nos remerciements à elles et à Philippe Aramel.

L'Assemblée Générale adopte l'intégralité de ce rapport moral à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

B. Rapport financier du trésorier concernant l'exercice 2025 clos le 31 décembre 2025

Dominique Joulie expose à l'assemblée l'ensemble des charges et des produits de l'exercice, à savoir 12 102,00 € pour les charges et 13 457,00 € pour les produits, dont il ressort un résultat d'exercice de + 1 355,07 €.

A noter, dans la présentation de ce compte de résultat, la valorisation du temps accordé par les bénévoles à l'AVPAV, quantifiée au niveau de 11 293,00 €.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de porter ce résultat au compte report à nouveau du bilan.

Ainsi, ce bilan fait ressortir, à l'actif, des immobilisations à hauteur de 63 € et une trésorerie disponible de 8283 €. Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 8283 €, qui représentent le total du bilan.

A l'occasion de ce rapport, il est également proposé à l'Assemblée Générale de maintenir le niveau de la cotisation annuelle à 25 €.

L'Assemblée Générale adopte l'intégralité de ce rapport financier à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

C. Quitus aux administrateurs :

A la suite de ces deux rapports, moral et financier, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, son quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2025.

D. Renouvellement des administrateurs :


Tous les administrateurs actuels proposent d'être renouvelés dans leur mandat. L'Assemblée constate qu'aucune candidature nouvelle n'a été exprimée.

A l'unanimité de ses membres présents et représentés, elle confirme le mandat des administrateurs, ci-après nommés : Thomas Joulie, Viviane Rageau, Chantal Burgard, Dominique Joulie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H.

Grand merci à la comédie de Valence, pour son accueil, le buffet et le très beau spectacle « La Mouette en langage des signes » que les courageux n'ont pas eu peur de défricher.

Président



Secrétaire



Trésorier

